

Eau & Forêts : Un partenariat pour préserver la ressource en eau

Dossier de la rédaction de H2o
June 2025

L'Agence de l'eau Adour-Garonne et les délégations d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine du Centre national de la propriété forestière (CNPF) unissent leurs forces pour inscrire la gestion forestière au cœur des politiques de l'eau du bassin. Face aux impacts croissants du changement climatique sur les forêts, le cycle hydrologique et la biodiversité, une convention a été signée pour la période 2025-2030, dans le cadre du 12^{ème} programme d'intervention de l'agence. Ce partenariat repose sur quatre axes d'action : 1. Animer les territoires forestiers à enjeux (têtes de bassin versant boisés, ripisylves, zones humides) pour y encourager les pratiques sylvicoles favorables à l'eau et à la biodiversité ; 2. Accompagner les forestiers privés dans la gestion durable de leurs parcelles, en promouvant les bonnes pratiques de gestion forestière ; 3. Valoriser les retours d'expérience, à travers des événements, publications et outils de communication ; 4. Suivre des territoires forestiers pilotes, en renouvellement ou en mutation, pour mieux mesurer les effets de la gestion du couvert forestier sur les services écosystémiques liés à l'eau.

Le bassin se caractérise par une forte sensibilité aux épisodes d'inondation, ainsi que des enjeux hydrauliques marqués en zone de montagne et sur le littoral. Dans ce contexte, les forêts jouent un rôle essentiel : pour l'adaptation au changement climatique, pour la production de bois en tant qu'écomatériau, et surtout pour les services rendus à l'eau, comme la régulation naturelle des écoulements, la filtration ou la protection des sols.

Adour-Garonne